

Le 18 décembre 2009

**Dédouanement : la plate-forme Sage DOUANE reçoit  
la certification de la Douane pour « la notification à l'arrivée » des  
marchandises en procédure NSTI**

Sage, principal acteur pour les solutions de dédouanement en France, annonce avoir reçu la certification de l'Administration des Douanes françaises pour « la notification à l'arrivée » des marchandises issue de la télé procédure NSTI<sup>1</sup>. Sage accompagne ainsi ses clients dans les évolutions règlementaires et techniques mises en place par l'Administration des Douanes.

Lancé par la commission européenne, le projet NSTI(en France) ou NCTS (nom du projet européen) s'inscrit dans une approche globale de la circulation des marchandises, pour la transmission des documents dématérialisés dans le cadre des échanges intracommunautaires.

Actuellement, la notification à l'arrivée est disponible uniquement en mode DTI (système de transmission de données informatisé privatif de la Douane française).

A partir du 12 janvier 2010, les opérateurs qui transmettent en mode EDI les déclarations NSTI **pourront aussi envoyer les notifications d'arrivée en EDI** (et non plus en DTI) grâce à **l'offre Sage DOUANE**. Le mode EDI est plus performant (traitement en masse et temps réel de l'information) et plus sécurisé pour les utilisateurs.

Enfin, **à partir du 1<sup>er</sup> février 2010**, les opérateurs fonctionnant en mode EDI devront envoyer leurs notifications d'arrivées **exclusivement en mode EDI**.

**Informations complémentaires sur Sage : [www.sage.fr/douane](http://www.sage.fr/douane)**

**A propos de Sage**

Sage conçoit, édite et commercialise des logiciels de gestion d'entreprise et des services associés pour accroître leur performance. Afin de garantir une gestion en toute sérénité à ses 6,1 millions de clients dans le monde, Sage s'appuie sur l'expertise de ses 13 400 salariés, sur son réseau de 30 000 partenaires revendeurs et sur plus de 40 000 experts comptables, prescripteurs de ses solutions. Sage propose des produits et services en adéquation avec les différentes fonctions de l'entreprise et avec le niveau de développement des organisations. Grâce à ses investissements en R&D et à la veille réglementaire, Sage anticipe les évolutions légales, fiscales et technologiques pour assurer à ses clients un haut niveau de service et d'assistance. Son chiffre d'affaires dans le monde en 2009 s'élève à 1,640 Md€. En France, Sage compte 570 000 clients, 2 455 salariés, et son chiffre d'affaires s'élève à 305,6 M€.

Pascal Houillon, Président de Sage en France, a fondé le 23 septembre 2008 l'Institut Sage afin de contribuer au développement des PME en France.

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires, veuillez contacter :

**3d Communication :**

Bastien PALERMO

[bpalermo@3dcommunication.fr](mailto:bpalermo@3dcommunication.fr)

Tél. : 01 46 05 87 87

**Sage :**

Sylvie Pitance

[Sylvie.pitance@sage.com](mailto:Sylvie.pitance@sage.com)

<sup>1</sup> Nouveau Système de Transit Informatisé.